

VU DANS L'OBS

JUILLET 2019

Lemoine & Associés Investigation : l'appui précieux du détective privé.



Jean-Marc Lemoine dirige depuis 2014 son agence de recherche privée. Que ce soit pour une affaire privée ou pour de l'intelligence économique, particuliers et entreprises ont de plus en plus souvent recours à ses services.

Détective est un métier qui fait rêver, souvent dès l'enfance. Comment le devient-on ?

Jean-Marc Lemoine : Effectivement, j'ai toujours été très curieux et observateur ! En pratique, soit on suit une formation professionnelle dans une école spécialisée, soit, pour les anciens policiers et gendarmes, on obtient une équivalence. Personnellement, j'étais dans l'enquête depuis dix ans et j'avais déjà toutes les compétences requises pour devenir détective privé. Enfin, depuis 2012, le métier s'est professionnalisé : il faut obtenir un agrément de la Commission Nationale des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), l'organisme qui contrôle la profession. En 2014, j'ai créé mon agence de recherche privée, Lemoine & Associés.

L'image du détective, c'est le constat d'adultère et bien que votre champ d'intervention soit aujourd'hui très large, il demeure pourtant une part importante de votre activité. Comment l'expliquez-vous ?

J.-M. L. : Si l'adultère n'est plus une faute au pénal, il le demeure au civil et peut donc faire l'objet de dommages et intérêts. Nous sommes ainsi régulièrement mandatés par des personnes pour réaliser le constat d'adultère de leur conjoint. Pour être recevable, il doit être effectué dans le respect de la loi (respect de la vie privée etc.) Sur appréciation du juge, l'adultère peut rentrer en compte pour le calcul d'une prestation compensatoire. Il est donc très important dans beaucoup de cas de divorce.

Un particulier peut également faire appel à vous pour d'autres problématiques financières ?

J.-M. L. : Nous proposons la recherche de débiteurs, l'évaluation de patrimoine, l'enquête de solvabilité, tout ce qui peut permettre à une personne de recouvrer une dette. Cela peut être aussi la recherche d'héritiers ou de personnes disparues. Je travaille avec des avocats, des huissiers pour mener à bien ces enquêtes civiles. Banques et assurances nous sollicitent aussi pour des enquêtes sur des débiteurs, la recherche de titulaires de comptes en déshérence, la recherche de bénéficiaires d'assurances vie.

Concernant les entreprises, peuvent-elles aussi faire appel à votre agence ?

J.-M. L. : Tout à fait. Les entreprises nous sollicitent généralement pour des soupçons d'arrêts maladie abusifs, pour des problématiques de non-respect d'une clause de non-concurrence, de débauchage de clientèle, etc. Veiller à la réputation professionnelle de l'entreprise est devenu très important. Depuis peu, une entreprise est également responsable des agissements de ses sous-traitants. Nous menons donc des enquêtes de due-diligence et de réputations visant à obtenir, au-delà de ce qui est disponible sur les réseaux sociaux ou via les CV, une vraie photographie professionnelle et humaine d'une société et de ses dirigeants. Enfin, nous proposons des audits de sûreté afin de sécuriser l'activité professionnelle et prévenir les risques qui pourraient perturber ou suspendre le travail de l'entreprise. •



« Avoir le goût d'aider les autres »

Aujourd'hui âgé de 36 ans, Jean-Marc Lemoine a toujours été attiré par l'investigation, mais aussi par la dimension service du métier de détective. « Il faut aimer l'humain, avoir le goût d'aider les autres, de défendre les intérêts d'une personne, d'une société », explique-t-il. Personnes ou entreprises, il existe autant d'investigations que de problématiques nécessitant l'intervention d'un détective privé. « À la différence des services publics, nous ne sommes pas cloisonnés et intervenons dans de nombreux domaines. Le métier de détective ne s'arrête jamais et une journée ne ressemble jamais à une autre », poursuit-il. L'homme constate d'ailleurs que, peu à peu, la mentalité anglo-saxonne, dans laquelle le détective est considéré comme un partenaire de l'enquête, gagne la France et l'Europe. « Aux États-Unis, par exemple, les grands cabinets d'avocats disposent de détectives salariés. Peut-être cela sera-t-il aussi bientôt le cas en France », estime Jean-Marc Lemoine. Enfin, à la question de définir les qualités nécessaires à l'exercice de la profession de détective, l'enquêteur répond sans hésiter : « Être rigoureux et patient ! C'est essentiel. Le métier est constitué de beaucoup d'attente (filature, planque...) et de beaucoup de raisonnement. Il faut savoir appréhender, agencer les éléments d'un puzzle, déduire. Une véritable méthodologie dans le travail est indispensable. Enfin, il faut savoir s'entourer et disposer d'un vaste réseau. C'est capital ! »

8, rue Sédillot, 75007 PARIS
Port. : 06-64-26-40-23
E-mail : lemoine@detective-la.com
www.detective-la.com